



LA COMBE DE LA COULIÈRE



Conservatoire
d'espaces naturels
Midi-Pyrénées



Description générale du site

La Combe de la Coulière, située dans le département du Lot, est un site connu depuis longtemps au niveau départemental pour son **intérêt entomologique** : une grande diversité de lépidoptères-rhopalocères et autres espèces remarquables d'invertébrés y ont été contactées.

Comprise dans le **Parc Naturel Régional des Causses du Quercy**, cette prairie de fauche est surplombée par des pelouses sèches xériques et des landes ouvertes à genévriers (ces parties ne sont pas la propriété du CEN MP, mais sont suivies pour l'intérêt entomologique). Elle est limitée dans sa partie aval par un immense talus qui supporte l'Autoroute A20.

Une mare y a été creusée, en guise de mesure compensatoire, à la demande des naturalistes et du Parc naturel régional des Causses du Quercy. Outre les amphibiens qui viennent déjà s'y reproduire, sa présence apporte également une diversité entomologique supplémentaire. Elle est notamment très favorable au cycle de vie des papillons (abreuvement), et des libellules (reproduction).



Le Sympetrum strié

Historique

Les intérêts de la Combe de la Coulière bien que connus depuis des années, ont été reconfirmés lors du projet de construction de l'Autoroute A20. La rétrocession de ce site au Conservatoire a été financée par les Autoroutes du Sud de la France (ASF) dans le cadre des mesures compensatoires définies dans l'étude d'impact. Cette démarche répond aux engagements de l'Etat en faveur de l'environnement qui précisent que les milieux sensibles doivent être rétrocédés à un organisme gestionnaire pour contribuer à leur maintien. Une convention de gestion a été signée en 2004.

Situation géographique

Département : Lot
Commune : Séniergues
Lieu-dit : Crose Basse -
Combe de La Coulière

Caractéristiques :

Altitude : 250 mètres
Surface : 1,5 hectares

Maîtrise foncière ou d'usage :

Convention de gestion : en
cours par le CEN MP
Propriétaire : ASF (CEN prochainement)
Gestionnaire : CEN MP

Partenaires : PNR Causses du Quercy, Autoroutes du sud de la France, Etat

Statut

- Parc Naturel Régional (Causses du Quercy)



Principaux intérêts

Faune

Ce site se caractérise par une richesse lépidoptérologique remarquable (98 espèces), lui conférant ainsi **un intérêt régional majeur**. Il est possible de citer entre autre :

- Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) et l'Azuré du serpolet (*Maculinea Arion*), espèces protégées sur le territoire national et d'intérêt communautaire,
- Le Nacré de la filipendule (*Brenthis hecate*) menacé en France et en Europe mais observé en effectifs abondants sur la Combe... Trois espèces de papillons de nuit marquent typiquement **l'influence méditerranéenne** : le Double O (*Dicycla oo*), l'Argentine (*Spatalia argentina*), la Petite marbrure (*Dypsessa ulula*). *Agrotis chretieni*, noctuelle rarissime en France, est régulière sur le site, puisqu'elle est observée en début de saison, chaque année depuis 2006.



Damier de la Succise

Les études entomologiques complémentaires qui ont été menées ont également permis de recenser sur les pelouses sèches calcicoles **plusieurs espèces d'orthoptères**.

La mare créée grâce à des mesures compensatoires, apporte **11 espèces de libellules** dont l'Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*).

La mosaïque d'habitats, déjà évoquée, est également très propice à une forte biodiversité en mollusques.

Les structures de végétations : les milieux secs et ras, les rochers, les arbustes, les arbres, les prairies, les fleurs, les friches offrent autant de milieux particuliers pour les **araignées**. Ces dernières ont été peu inventoriées sur le site, mais deux espèces sont à noter : *Araneus grossus* et

Aculepeira armida, deux grosses araignées à toile orbiculaires d'affinité méditerranéenne et typiques des zones xérophiles. A noter également quatre **espèces d'orthoptères déterminantes ZNIEFF** (*Tetrix ceperoi*, *Decticus verrucivorus* et *Pholidoptera femorata* en milieu frais, et *Omocestus petraeus* en zone xérophile).



Araneus grossus

Flore & Habitat

La flore de la Combe reste de type prairial sans grande rareté dans sa composition, seules les plantes hôtes des papillons et orthoptères apportent un intérêt spécifique.

Il faut noter la présence d'un chemin avec une allée forestière et d'un sous-bois qui jouent le rôle d'écotone entre les différents milieux. En périphérie enfin, se trouve une forêt de Chêne pubescent. ...

Cumul du nombre d'espèces connues et découvertes depuis l'inventaire initial :

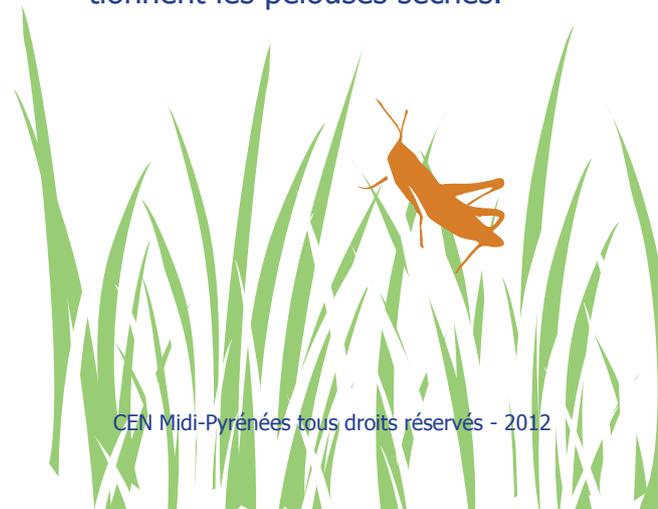
Dictyoptère	3
Hyménoptère	1
Odonates	4
Hétérocères (papillons de nuit)	5
Rhopalocères (papillons de jour)	25
Hétéroptères	3
Homoptères	2
Névroptère	3
Orthoptères	11
Opilion	1

Faune 58

Flore 4

... Le Pech avoisinant accueille une pelouse sèche de type xérobromion très caractéristique avec **des plantes parfois peu communes**. Il faut citer une belle station de Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*), protégée au niveau national, même si cette espèce reste commune dans le département du Lot ainsi que la présence de la Renoncule à feuille de graminée (*Ranunculus gramineus*), espèce déterminante ZNIEFF.

Sur l'ensemble du site une diversité de **16 espèces d'orchidées a été observée**, dont beaucoup affectionnent les pelouses sèches.



Actions engagées et mesures de gestion

Gestion des lisières

Dans la continuité des actions engagées en 2011 pour garantir le maintien la prairie de fauche humide sur un maximum de l'espace disponible, un technicien de gestion du CEN MP a assuré la fauche des zones non mécanisables. La matière a été ramassée et exportée sur les tas de compostage les plus proches.

Fauche mécanique

En 2012, l'exploitant agricole de la parcelle est intervenu pour réaliser des actions mécanisées, dans le respect des dates de fauche tardives préconisées par le CEN MP. Celles-ci visent à la conservation d'un milieu ouvert, idéal pour une végétation basse, et diversifiée, propice à l'alimentation de l'entomofaune (papillons, araignées et criquets).

Limitation de l'isolement des population de rhopalocères et favorisation de diversité biologique

Avec l'abandon progressif par les troupeaux de certaines zones de pâturage, quelques secteurs de prairies et de landes limitrophes de la propriété ont lentement été recolonisés par la forêt. L'interconnexion qui existait entre les différentes zones prairiales locales a donc progressivement disparu.

Dans le but de recréer une nouvelle dynamique d'échange et un brassage des populations de rhopalocères locales (et également d'autres groupes d'invertébrés), un technicien de gestion du CEN MP est intervenu pour des travaux de tronçonnage et d'élagage. Deux « couloirs à papillons » ont ainsi été créés afin de reconnecter la parcelle du Conservatoire aux espaces ouverts les plus proches, propices aux papillons. Les bois et rémanents ont été évacués et mis en tas compact pour compostage dans une zone restreinte, selon les accords passés avec le propriétaire voisin.

Commission de gestion

Avant de débiter les travaux à engager, le CEN MP rencontre l'exploitant agricole de la parcelle, également gestionnaire des pâtures limitrophes afin d'obtenir son accord de principe quant aux actions futures entreprises.

Principaux objectifs de gestion

- Conserver une prairie de fauche
- Réaliser une animation locale et foncière
- Favoriser la diversité biologique et limiter l'isolement des rhopalocères

Perspectives

Une fauche tardive régulière avec exportation permettra une meilleure diversité floristique et faunistique amenant de nouveaux enjeux. La végétation basse sera conservée et sera propice à l'alimentation de l'entomofaune (papillons, araignées et criquets).

Dans la continuité des actions engagées en 2012, la coupe et l'exportation des rejets qui s'exprimeront sur les souches des couloirs créés pour la migration des papillons sera maintenue. En marge du pâturage effectué par les ovins, cette action est nécessaire pour éviter la fermeture du milieu.

AVANT ouverture du couloir



APRÈS ouverture du couloir

